



## Marche du Pierre-Pertuis : succès populaire et nouvelle affiche

### > Succès populaire !

La population du Jura bernois a répondu présent à l'appel lancé par les partis et mouvements antiséparatistes sous la houlette de Notre Jura bernois (NJB). Ce sont plus de 600 personnes qui ont fait le déplacement au Pierre-Pertuis afin de témoigner leur attachement à leur région.



source : [www.rjb.ch](http://www.rjb.ch)

Chars et tracteurs décorés, cor des alpes, fanfare à cheval, outre l'aspect folklorique, ce rassemblement était l'occasion de débattre, mais surtout de rappeler quels sont les arguments qui plaident en faveur du statu quo. Par ailleurs, aucun orateur n'a oublié de souligner l'importance du scrutin du 24 novembre, et d'ainsi rappeler à l'assemblée qu'il est primordial d'aller voter et de faire voter NON le 24 novembre. En effet, parallèlement à la menace séparatiste, l'abstentionnisme est un danger qui doit retenir toute notre attention.

### > Nouvelle affiche du Groupe Sanglier

La partie officielle a été l'occasion pour notre mouvement de présenter sa nouvelle affiche de campagne. Notre porte-parole lors de la présentation de l'affiche :

*« Le 24 novembre prochain, nous courons le risque de perdre tous nos acquis, qu'ils soient administratifs, fiscaux ou économiques, mais aussi notre âme. J'en suis convaincu ; un Oui le 24 novembre, videra autant nos portemonnaies que notre identité de sa substance ».*

Cette affiche comporte un slogan fort : « Un Jura nouveau = fiasco ! ». Evidemment nous n'accusons pas sans chefs d'accusations, c'est pourquoi, au dos de cette affiche, un court argumentaire résumera, en faisant le compte des plus et des moins, ce que nous réserve le projet de « Jura nouveau » :





- **Plus d'impôts et de taxes** : la quotité d'impôts, la fiscalité des entreprises privées, l'imposition des véhicules à moteur sont nettement plus élevées dans le canton du Jura. La caisse de pension de l'Etat jurassien a un taux de couverture misérable, et le budget cantonal est totalement dépendant de la péréquation financière fédérale (56 % des recettes cantonales !).
- **Plus de magouilles** : affaire des BMW (immatriculation frauduleuse impliquant le chef de la police), Pornogate (consultation de films pour adultes par des hauts fonctionnaires), fraude électorale (élections de la mairie de Porrentruy) ne sont que quelques exemples de certaines pratiques politicardes jurassiennes. De plus, les affaires de copinage et de clientélisme, monnaie courante lors de la création du canton, sont toujours d'actualité et ne vont pas disparaître d'ici peu !
- **Plus d'incertitudes** : le processus qu'impliquerait un oui le 24 novembre engendrera une longue période d'incertitude politique, juridique et économique, avec comme conséquence : insécurité économique (baisse des investissements et de l'attractivité, fuite des entreprises), et blocages administratifs (projets tels que fusions de commune, optimisation du service public ou modifications de règlement ou de lois).
- **Plus de tracasseries** : en cas de changement de système fiscal, de taxation, ou par exemple de plaques, il y aura forcément des frais à charge du contribuable. Celui-ci paiera également les jetons de présence d'une assemblée constituante et tous les frais annexes. Pour rappel, l'AIJ a déjà couté plusieurs millions de francs au contribuable bernois.
- **Plus d'isolement** : isolement et repli identitaire, par rapport à Bienne et à la Suisse Alémanique, fin du projet de conférence régionale Jura bernois – Bienne – Seeland. Isolement économique aussi, avec une dépendance accrue à la péréquation fédérale. Isolement en Suisse romande finalement, car le très influent canton de Berne ne participera plus aux séances de coordination des cantons romands !
- **Moins d'emplois à l'Etat** : le canton de Berne emploie des milliers de collaborateurs dans le Jura bernois et des centaines de Jurassiens bernois travaillent dans le reste du canton pour le compte de l'Etat. Il est clair que le canton du Jura ne pourra pas offrir de telles perspectives et devra couper dans les places de travail !
- **Moins d'hôpitaux et de services** : L'hôpital du Jura bernois est clairement menacé - non pas de réforme, mais de disparition en cas de réunification ! De plus, l'administration bernoise décentralisée disparaîtra, laissant sans aucun doute place à un vide profond et durable.
- **Moins de bilinguisme** : le Jura bernois n'aura plus le rôle de pont entre Romands et Alémaniques. Un oui le 24 novembre créera deux nouveaux cantons monolingues en Suisse, une véritable catastrophe pour la cohésion nationale. De plus, le canton de Berne offre au sein de son administration d'excellentes perspectives de développement professionnel et linguistiques, une caractéristique qui disparaîtra en cas de réunification.
- **Moins de visibilité** : le Jura bernois jouit d'un statut particulier unique au monde et dispose d'une autonomie dans les domaines culturels et linguistiques. Dilué dans un grand Jura, il perdra son identité propre. De plus, le Jura bernois sera minoritaire dans un mini canton !
- **Moins de force économique** : le tissu économique bernois étant très riche, la situation fiscale est forcément allégée par rapport à un canton n'ayant pas beaucoup d'entreprises. De plus, le Jura bernois où le secteur secondaire est fortement développé, jouit d'un cadre économique apte à conjurer les crises, dans lequel la mixité des activités économiques est une force.

**Et beaucoup de promesses qui ne seront jamais tenues !**



## Statu quo + : du concret pour le Jura bernois

Conseil du Jura bernois (CJB) et Conseil Exécutif étaient réunis le 12 septembre dernier à La Neuveville pour présenter des propositions afin d'étendre le statut particulier du Jura bernois. Des propositions concrètes et applicables qui tranchent avec les projets farfelus et sans garanties « d'un Jura nouveau ».

### > Nouvelles compétences

Il est prévu que le CJB dispose à l'avenir de compétences élargies. Eviter les doublons, améliorer la qualité du travail administratif, mieux prendre en compte les particularités du Jura bernois, voilà en substance les objectifs du Statu quo +, dont les effets concrets pourront devenir réalité dès 2015.



1. Créer un poste de délégué aux subventions dans le domaine culturel.
2. Création d'un concept « Fonds du sport » propre au Jura bernois
3. Extension de la compétence de désignation des représentants du Jura bernois dans les organes cantonaux et intercantonaux.
4. Nouveaux articles de légaux dans la Loi sur le Statut particulier (LStP) :
  - Transfert de compétence (avec le financement correspondant) des directions cantonales au profit du CJB, lorsqu'il s'agit d'un dossier en lien avec l'identité du Jura bernois
  - Compétences de décision accrue pour le maintien et le développement des collaborations intercantonaux.
5. Extension du partenariat direct avec les régions et cantons voisins : développer « L'espace BEJUNE » en octroyant les mêmes moyens financiers à la collaboration avec Neuchâtel qu'avec le Jura.

« Pour de nombreuses questions intercantionales, le territoire BEJUNE est plus pertinent que le territoire interjurassien »

*Groupe de travail Statu quo +*

### > Promotion active du bilinguisme

Le Conseil Exécutif entend en faire plus pour que la notion de bilinguisme ne soit pas un concept abstrait, mais devienne encore plus une réalité dans le canton de Berne : Il entend « explorer toutes les pistes permettant de renforcer la cohésion cantonale et l'intégration de la minorité linguistique francophone, et plaider en faveur de l'instauration d'un « réflexe francophone » dans l'administration cantonale. Il est convaincu qu'en vivant ensemble et en soignant le bilinguisme cantonal, les



habitants du Jura bernois et du reste du canton de Berne œuvrent non seulement dans l'intérêt du Jura bernois et du canton de Berne, mais également dans l'intérêt de la Suisse entière. »

### > **Commentaire**

Autant le projet de Jura nouveau ne propose aucun argument concret et chiffré, si ce n'est la mise en place d'une constituante, autant l'extension du statut particulier du Jura bernois se compose de propositions tangibles, applicables à court terme. **Néanmoins, il convient de ne pas créer un Etat dans l'Etat, et de trouver le juste équilibre entre autonomie régionale et cohésion cantonale.**

On peut raisonnablement penser que les pistes développées dans ce rapport vont avoir pour conséquences :

- **De vivre le bilinguisme au quotidien** plutôt que d'en faire un concept
- **D'élargir les compétences décisionnelles du CJB**, qui bénéficiera de plus d'autonomie et d'argent pour traiter les dossiers liés à l'identité du Jura bernois.
- **D'abandonner le réflexe interjurassien**, et de donner la même importance à tous les cantons riverains du Jura bernois. Normalisant ainsi les relations avec le canton du Jura, qui redeviendra ce qu'il est effectivement ; un canton voisin comme un autre.
- De donner davantage de pouvoir de décision au CJB dans les dossiers intercantonaux, avec

une conséquence très claire : **la disparition programmée de l'AJJ !**

### > **Recommandation de vote du Conseil Exécutif**

Enfin, le gouvernement bernois a présenté une brochure destinée à informer la population des enjeux de la votation du 24 novembre. Ce fascicule étayé de nombreux arguments est disponible sur [le lien ci-dessous](#).

■ Le maintien du Jura bernois dans le canton de Berne, conjugué au développement du statut particulier vers un «Statu quo +», correspond à l'une des propositions formulées par l'Assemblée interjurassienne pour résoudre le conflit jurassien.

■ La population du Jura bernois demeure pleinement intégrée socialement et culturellement dans le canton de Berne.

■ La région du Jura bernois demeure liée économiquement à ses partenaires actuels du reste du canton de Berne et en particulier à Bienne, ville avec laquelle les échanges sont nombreux.

■ La Constitution bernoise garantit à la population du Jura bernois une représentation équitable au sein des institutions politiques (notamment siège garanti au Conseil-exécutif, surreprésentation au Grand Conseil).

■ La loi sur le statut particulier, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et instituant le Conseil du Jura bernois (CJB), octroie à la population du Jura bernois des droits spécifiques lui permettant de préserver son identité et de renforcer sa particularité linguistique et culturelle.

■ Le CJB défend les intérêts de la population dans les affaires qui concernent spécifiquement le Jura bernois.

■ Conformément à la Déclaration d'intention du 20 février 2012, le gouvernement bernois s'engage à poursuivre un dialogue de qualité avec son homologue jurassien.

■ Bien implantée dans la région grâce à ses unités décentralisées, l'administration bernoise continue de fournir de bonnes prestations et des emplois à la population du Jura bernois. Elle fournit à la région une infrastructure moderne.

■ Grâce à la population du Jura bernois (et à la Ville de Bienne), le canton de Berne demeure bilingue. Il continue ainsi à jouer son rôle de pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, et contribue de manière essentielle à entretenir la cohésion nationale.

■ Rejeter l'idée de créer un nouveau canton évite d'engager le Jura bernois et la République et Canton du Jura dans une longue procédure législative qui relèguera au second plan les enjeux politiques et économiques déterminants pour l'avenir de la région interjurassienne.

**NON**

« Le Conseil-exécutif recommande aux citoyennes et citoyens du Jura bernois de voter **NON** le 24 novembre 2013 »





## L'argument

A chaque nouvelle newsletter, nous développons un argument en faveur du maintien du Jura bernois dans le canton de Berne, voici le neuvième !

### > Pourquoi le canton du Jura s'intéresse-t-il au Jura bernois ?

- **Le canton du Jura est dangereusement dépendant de la péréquation financière** : il est d'ailleurs le canton le plus dépendant de toute la Suisse, avec une contribution des autres cantons représentant 30 % de son budget. De plus, les revenus de transfert cumulés représentent 56 % des recettes jurassiennes !
- **La caisse de pension du canton du Jura est quasiment en faillite** et cumulait déjà fin 2011 430 millions de CHF de découvert !
- D'après les derniers chiffres de la FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique) relatifs à la démographie des deux régions, **la population du canton du Jura a augmenté de 400 personnes en 2012, contre 455 pour le Jura bernois**. En termes de pourcentage, l'écart d'augmentation est encore plus net, et s'élève à 0.6 % dans le Jura, contre 0.9 % dans le Jura bernois.
- Selon l'étude du Crédit Suisse de septembre 2013 relative à la qualité de la localisation des cantons et régions suisses, **le canton du Jura pointe en 26 et dernière position**.
- Selon la même étude, **le Jura bernois se trouve en 86<sup>e</sup> position** des régions les plus attractives de Suisse, alors que le canton du Jura pointe à la 101<sup>e</sup> position !

**Construire un « Jura nouveau » et payer pour ces casseroles ?! Une raison parmi d'autres de voter NON le 24 novembre prochain !**

## Agenda

Date	Evénement	Lieu
03 octobre 20h00	<b>Séance d'information de Notre Jura Bernois</b>	Saint-Imier
18 octobre 20h00	<b>Séance d'information, Citoyens du Bas-Vallon</b>	Orvin, Cantine Sous-les-Roches
25 octobre Dès 19h00	<b>Manifestation Pro Jura bernois</b>	CIP, Tramelan
08 novembre 20h00	<b>Séance d'information, Citoyens du Bas-Vallon</b>	Péry Centre communal
24 novembre	<b>VOTE → NON !</b>	Jura bernois